

Dictature, censure et tribunal d'exception

La définition de la **dictature** désigne un régime politique dans lequel une personne ou un groupe de personnes exercent tous les pouvoirs de façon absolue, sans qu'aucune loi ou institution ne les limite.

La **censure** est la limitation arbitraire de la **liberté d'expression**, et enfin les **Tribunaux d'exception** mises en place bien souvent par des régimes dictatoriaux ont pour mission de réprimer en violation au droit écrit. Ces tribunaux d'exception sont composés de membres dont le dévouement est total au dictateur

Ceci exposé, notamment pour la grande majorité de FF qui ne suivent pas l'actualité et qui désertent les temples en raison des relents nauséabonds dus à la situation dans laquelle se trouve l'obédience, vous devez donc savoir mes FF silencieux et interrogatifs que nous nous trouvons en ce moment exactement dans le cadre des définitions ci-dessus

En effet, l'AGM itou GMP* du haut de sa suffisance, en ce 14 février jour dédié à l'amour, vient de pondre pas moins de 5 ordonnances de suspensions.

Deux VM en Chaire, au motif : « *qui ont refusé de reconnaître l'autorité du GM* qu'ils affirmaient démissionnaire – refusé de participer à la tenue de Gde loge provinciale et encouragé le boycott des manifestations* »

Ces VM sont remplacés par un lieutenant fidèle au GMP* qui ne connaît toujours pas ses rituels et un RF aimé de tous et dont on se demande encore ce qu'il vient faire dans cette galère. Les 3 autres suspendus sont : un officier provincial actif « *qui a manqué à ses obligations et causé par là même un trouble* » (là c'est du grand n'importe quoi !!!), et 2 autres FF « *pour avoir circularisé le courrier signé des 3 ordres initiatiques, (quelle horreur !!!) tenus des propos diffamatoires à l'encontre de certains dirigeants (!!!) locaux et nationaux de la GLNF, sans toutefois les nommer (!!!)* » Il faudra quand même que l'on m'explique comment tenir des propos diffamatoires envers quelqu'un sans le nommer. La seule solution que j'envisage étant que ces personnes se seraient reconnues au travers de ces propos donc si elles se sont reconnues c'est qu'une vérité était dite donc si vérité pas de diffamation ! L'accusation ne tient plus !

Pour compléter cette volée de suspensions, 2 autres ordonnances, l'une pour désigner un « **médiateur provincial** » adepte de notre site qui pourra être saisi par le GMP* à l'occasion de tout litige qu'il aura à connaître et l'autre pour nommer les membres du conseil de discipline provincial., sorte de **tribunal d'exception** présidé par le député GMP* dont la « carrière » maçonnique fulgurante a surpris plus d'un et qui ne fait d'ailleurs pas l'unanimité dans son propre camp. Cette « juridiction spéciale » comprend outre son président, 5 membres dont le dévouement frise l'idolâtrie, ainsi que 2 suppléants. (Il se murmure que notre GMP* aurait de plus en plus de difficulté à trouver des volontaires pour exécuter ces bases besognes)

Ainsi, avec ce « machin inquisitoire », les suspendus qui ne partagent pas les orientations dogmatiques du guide, comme au temps de « l'inquisition » pourront se voir accusés d'hérésie et condamnés sans autre forme de procès.

Pour compléter les définitions, vous n'êtes pas sans savoir qu'un **dogme** est une affirmation considérée comme fondamentale, incontestable et intangible par une autorité politique, philosophique ou religieuse, qui emploiera dans certains cas la force ou la répression pour imposer ses idées. (Ça ne vous rappelle rien ?)

Nous voilà mes chers FF de la province Réunion arrivés au niveau de la Métropole, alors que jusqu'à présent nous maçonions tranquillement en regardant de loin les FF des autres provinces de France et de Navarre se faire suspendre et exclure à tours de bras. Comme il se murmure que notre AGM- GMP* caresse le doux projet de succéder à son ami GM, vous comprendrez que l'élève entend dépasser le maître et qu'il n'hésitera pas une nano seconde à sacrifier demain sur l'autel celui qu'il sanctifie aujourd'hui.

Nous préférons avertir nos FF des Antilles que le super préfet, madone des aéroports comme son maître, responsable des DOM-TOM répandues sur la Surface de la terre arrivera bientôt chez vous pour vous remonter les tabliers. Bonne réception mes Frères.

" *Ravèt pa ka ni rézon douvan poul*"

*** ou Ex pour ceux qui ne sont pas sous influence**

Par Le Veilleur